

Bovilis MH Single Shot RTU / MH + IBR Formulation

Version 6.1	Date de révision: 01/21/2026	Numéro de la FDS: 10876241-00017	Date de dernière parution: 12/08/2025 Date de la première parution: 10/24/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : Bovilis MH Single Shot RTU / MH + IBR Formulation
Autres moyens d'identification : Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : Merck & Co., Inc
Adresse : 37 McCarville Street
Charlottetown, PE C1E 2A7
Téléphone : +1-908-740-4000
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-908-423-6000
Adresse de courrier électronique : EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : produit vétérinaire
Restrictions d'utilisation : Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Sensibilisation de la peau : Sous-catégorie 1A
Cancérogénicité : Catégorie 1B

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H350 Peut provoquer le cancer.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261 Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Bovilis MH Single Shot RTU / MH + IBR Formulation

Version 6.1	Date de révision: 01/21/2026	Numéro de la FDS: 10876241-00017	Date de dernière parution: 12/08/2025 Date de la première parution: 10/24/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Antigen	Donnée non disponible	Non attribuée	$\geq 30 - < 60$ *
Huile minérale blanche (pétrole)	Huile de paraffine	8042-47-5	$\geq 5 - < 10$ *
Glycérine	1,2,3-Propanetriol	56-81-5	$\geq 1 - < 5$ *
Formaldéhyde	Méthyle aldéhyde	50-00-0	$\geq 0.1 - < 1$ *
Polymyxine B, sulfate (sel)	Aérosporine	1405-20-5	$\geq 0 - < 0.1$ *

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux	: En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.
En cas d'inhalation	: En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais. Faire appel à une assistance médicale.
En cas de contact avec la peau	: En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du savon et beaucoup d'eau.

Bovilis MH Single Shot RTU / MH + IBR Formulation

Version 6.1	Date de révision: 01/21/2026	Numéro de la FDS: 10876241-00017	Date de dernière parution: 12/08/2025 Date de la première parution: 10/24/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

		Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.
En cas de contact avec les yeux	:	Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se développe et persiste.
En cas d'ingestion	:	En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Faire appel à une assistance médicale. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.
Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés	:	Peut provoquer une allergie cutanée. Peut provoquer le cancer. Pas d'information disponible.
Protection pour les secouristes	:	Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).
Avis aux médecins	:	Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié	:	Eau pulvérisée Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre chimique d'extinction
Moyens d'extinction inadéquats	:	Inconnu.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	:	Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé.
Produits de combustion dangereux	:	Oxydes de carbone
Méthodes spécifiques d'extinction	:	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger. Évacuer la zone.
Équipement de protection spécial pour les pompiers	:	En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection personnelle.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	:	Utiliser un équipement de protection personnelle. Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).
---	---	--

Bovilis MH Single Shot RTU / MH + IBR Formulation

Version 6.1	Date de révision: 01/21/2026	Numéro de la FDS: 10876241-00017	Date de dernière parution: 12/08/2025 Date de la première parution: 10/24/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

- | | |
|--|--|
| Précautions pour la protection de l'environnement | : Éviter le rejet dans l'environnement.
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile).
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. |
| Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage | : Absorber avec un absorbant inerte.
Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié.
Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié.
Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage.
Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables.
Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales. |

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- | | |
|--|---|
| Mesures d'ordre technique | : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE. |
| Ventilation locale/totale | : Si une ventilation suffisante n'est pas disponible, utiliser avec une ventilation locale par aspiration. |
| Conseils pour une manipulation sans danger | : Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.
Éviter de respirer les brouillards ou les vapeurs.
Ne pas avaler.
Éviter le contact avec les yeux.
A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.
Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement. |
| Conditions de stockage sûres | : Garder dans des contenants proprement étiquetés.
Garder sous clef.
Garder hermétiquement fermé.
Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales. |
| Matières à éviter | : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :
Oxydants forts
Substances et mélanges auto-réactifs
Peroxydes organiques
Produits explosifs |

Bovilis MH Single Shot RTU / MH + IBR Formulation

Version 6.1 Date de révision: 01/21/2026 Numéro de la FDS: 10876241-00017 Date de dernière parution: 12/08/2025
Date de la première parution: 10/24/2022

Gaz

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Huile minérale blanche (pétrole)	8042-47-5	TWA (Brouillard)	5 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL (Brouillard)	10 mg/m ³	CA AB OEL
		VEMP (brouillards - la poussière inhalable)	5 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA (Brouillard)	1 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (Fraction inhalable)	5 mg/m ³	ACGIH
Glycérine	56-81-5	TWA (Brouillard)	10 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA (Brouillard)	10 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (Brume respirable)	3 mg/m ³	CA BC OEL
		VEMP (Brouillard)	10 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	0.75 ppm 0.9 mg/m ³	CA AB OEL
Formaldéhyde	50-00-0	(c)	1 ppm 1.3 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	0.1 ppm	CA BC OEL
		STEL	0.3 ppm	CA BC OEL
		LECT	1 ppm	CA ON OEL
		C	1.5 ppm	CA ON OEL
		P	1.5 ppm	CA QC OEL
		TWA	0.1 ppm	ACGIH
		STEL	0.3 ppm	ACGIH
Polymyxine B, sulfate (sel)	1405-20-5	TWA	100 µg/m ³ (OEB 2)	Interne

Mesures d'ordre technique

: Utiliser des contrôles de génie et des technologies de fabrication appropriés pour contrôler les concentrations dans l'air (par ex., des connexions rapides anti-gouttes). Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes

Bovilis MH Single Shot RTU / MH + IBR Formulation

Version 6.1	Date de révision: 01/21/2026	Numéro de la FDS: 10876241-00017	Date de dernière parution: 12/08/2025 Date de la première parution: 10/24/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et l'environnement.
Les opérations en laboratoire ne nécessitent pas un confinement spécial.

Équipement de protection individuelle

- | | | |
|-----------------------------------|---|---|
| Protection respiratoire | : | Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées, utiliser une protection respiratoire. |
| Filtre de type | : | Type mixte protégeant des particules, des gaz/vapeurs inorganiques et des vapeurs organiques |
| Protection des mains
Matériau | : | Gants résistants aux produits chimiques |
| Protection des yeux | : | Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux ou lunettes protectrices.
Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut porter des lunettes appropriées.
Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec des poussières, brumes ou aérosols. |
| Protection de la peau et du corps | : | Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire. |
| Mesures d'hygiène | : | Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage oculaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveillance de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de contrôles administratifs. |

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- | | | |
|------------------|---|-----------------------|
| Aspect | : | suspension |
| Couleur | : | blanc à blanc cassé |
| Odeur | : | sans odeur |
| Seuil de l'odeur | : | Donnée non disponible |
| pH | : | 6.0 - 8.0 |

Bovilis MH Single Shot RTU / MH + IBR Formulation

Version 6.1	Date de révision: 01/21/2026	Numéro de la FDS: 10876241-00017	Date de dernière parution: 12/08/2025 Date de la première parution: 10/24/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

Point de fusion/congélation	: 0 °C
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	: 100 °C (1000 hPa)
Point d'éclair	: Donnée non disponible
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Sans objet
Inflammabilité (liquides)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: 2.37 kPa (20 °C)
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: 1
Densité	: Donnée non disponible
Solubilité	
Solubilité dans l'eau	: soluble
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Sans objet
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés explosives	: Non explosif
Propriétés comburantes	: La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant.
poids moléculaire	: Donnée non disponible
Caractéristiques de la particule	
Taille des particules	: Sans objet

Bovilis MH Single Shot RTU / MH + IBR Formulation

Version 6.1	Date de révision: 01/21/2026	Numéro de la FDS: 10876241-00017	Date de dernière parution: 12/08/2025 Date de la première parution: 10/24/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	:	Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Peut réagir avec les agents oxydants forts.
Conditions à éviter	:	Inconnu.
Produits incompatibles	:	Oxydants
Produits de décomposition dangereux	:	Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation
Contact avec la peau
Ingestion
Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale	:	Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation	:	Estimation de la toxicité aiguë: > 20000 ppm Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: gaz Méthode: Méthode de calcul
Toxicité cutanée aiguë	:	Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 (Rat): > 5 mg/l Durée d'exposition: 4 h Atmosphère d'essai: poussières/brouillard Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation
Toxicité cutanée aiguë	:	DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par voie cutanée

Bovilis MH Single Shot RTU / MH + IBR Formulation

Version 6.1	Date de révision: 01/21/2026	Numéro de la FDS: 10876241-00017	Date de dernière parution: 12/08/2025 Date de la première parution: 10/24/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

Glycérine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Cobaye): > 5,000 mg/kg

Formaldéhyde:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë: 100 mg/kg
Méthode: Jugement d'expert
Remarques: Basé sur la réglementation nationale ou régionale.

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë (Rat): 100 ppm
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: gaz
Méthode: Jugement d'expert

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): 270 mg/kg

Polymyxine B, sulfate (sel):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Souris): 790 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Glycérine:

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation de la peau

Formaldéhyde:

Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition
Remarques : Basé sur la réglementation nationale ou régionale.

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

Espèce : Lapin
Résultat : Pas d'irritation des yeux

Bovilis MH Single Shot RTU / MH + IBR Formulation

Version 6.1	Date de révision: 01/21/2026	Numéro de la FDS: 10876241-00017	Date de dernière parution: 12/08/2025 Date de la première parution: 10/24/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

Glycérine:

Espèce	: Lapin
Résultat	: Pas d'irritation des yeux

Formaldéhyde:

Résultat	: Des effets irréversibles aux yeux
Remarques	: Basé sur la corrosivité pour la peau.

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

Type d'essai	: Test de Buehler
Voies d'exposition	: Contact avec la peau
Espèce	: Cobaye
Résultat	: négatif

Formaldéhyde:

Type d'essai	: Test patch d'irritation répétés sur l'humain
Voies d'exposition	: Contact avec la peau
Espèce	: Les êtres humains
Résultat	: positif

Évaluation	: Possibilité ou évidence d'un haut degré de sensibilisation cutanée chez l'être humain
------------	---

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

Génotoxicité in vitro	: Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro Résultat: négatif
-----------------------	--

Génotoxicité in vivo	: Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo) Espèce: Souris Voie d'application: Injection intrapéritonéale Méthode: Directives du test 474 de l'OECD Résultat: négatif Remarques: Selon les données provenant de matières simi-
----------------------	---

Bovilis MH Single Shot RTU / MH + IBR Formulation

Version 6.1	Date de révision: 01/21/2026	Numéro de la FDS: 10876241-00017	Date de dernière parution: 12/08/2025 Date de la première parution: 10/24/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

lares

Glycérine:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: négatif

Type d'essai: Dommages à l'ADN et réparation, synthèse d'ADN non programmée dans des cellules de mammifères (in vitro)
Résultat: négatif

Formaldéhyde:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)
Résultat: positif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro
Résultat: positif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test Comet in vivo en milieu alcalin chez les mammifères
Espèce: Souris
Voie d'application: Inhalation
Résultat: positif

Mutagénicité de la cellule germinale - Évaluation : Résultat(s) positif(s) découlant d'expérimentations in vivo de mutagénicité de cellules somatiques de mammifères.

Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer.

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

Espèce	: Rat
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 24 Mois
Résultat	: négatif

Bovilis MH Single Shot RTU / MH + IBR Formulation

Version 6.1	Date de révision: 01/21/2026	Numéro de la FDS: 10876241-00017	Date de dernière parution: 12/08/2025 Date de la première parution: 10/24/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

Glycérine:

Espèce	: Rat
Voie d'application	: Ingestion
Durée d'exposition	: 2 années
Résultat	: négatif

Formaldéhyde:

Espèce	: Rat
Voie d'application	: inhalation (gaz)
Durée d'exposition	: 28 Mois
Résultat	: positif

Cancérogénicité - Évaluation : Une évidence suffisante de cancérogénicité lors d'expérimentations sur des animaux

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

Effets sur la fertilité	: Type d'essai: Étude de toxicité pour la reproduction sur une génération Espèce: Rat Voie d'application: Contact avec la peau Résultat: négatif
-------------------------	---

Incidences sur le développement fœtal	: Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif
---------------------------------------	--

Glycérine:

Effets sur la fertilité	: Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif
-------------------------	--

Incidences sur le développement fœtal	: Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Rat Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif
---------------------------------------	--

Formaldéhyde:

Incidences sur le développement fœtal	: Type d'essai: Développement embryofœtal Espèce: Rat Voie d'application: inhalation (gaz) Résultat: négatif
---------------------------------------	---

Bovilis MH Single Shot RTU / MH + IBR Formulation

Version 6.1	Date de révision: 01/21/2026	Numéro de la FDS: 10876241-00017	Date de dernière parution: 12/08/2025 Date de la première parution: 10/24/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Formaldéhyde:

Évaluation : Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

Espèce : Rat
LOAEL : 160 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 90 jours

Espèce : Rat
LOAEL : ≥ 1 mg/l
Voie d'application : inhalation (poussière/brume/émanations)
Durée d'exposition : 4 Sem.
Méthode : Directives du test 412 de l'OECD

Glycérine:

Espèce : Rat
NOAEL : 0.167 mg/l
LOAEL : 0.622 mg/l
Voie d'application : inhalation (poussière/brume/émanations)
Durée d'exposition : 13 Sem.

Espèce : Rat
NOAEL : 8,000 - 10,000 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 2 a

Espèce : Lapin
NOAEL : 5,040 mg/kg
Voie d'application : Contact avec la peau
Durée d'exposition : 45 Sem.

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Bovilis MH Single Shot RTU / MH + IBR Formulation

Version 6.1	Date de révision: 01/21/2026	Numéro de la FDS: 10876241-00017	Date de dernière parution: 12/08/2025 Date de la première parution: 10/24/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

- | | |
|--|--|
| Toxicité pour les poissons | : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202 |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques | : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201 |
| Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) | : NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 28 jr |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) | : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 21 jr |

Glycérine:

- | | |
|---|--|
| Toxicité pour les poissons | : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 54,000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1,955 mg/l
Durée d'exposition: 48 h |
| Toxicité pour les microorganismes | : NOEC (Pseudomonas putida): > 10,000 mg/l
Durée d'exposition: 16 h
Méthode: DIN 38 412 Part 8 |

Formaldéhyde:

- | | |
|---|--|
| Toxicité pour les poissons | : CL50 (Morone saxatilis (bar rayé)): 6.7 mg/l
Durée d'exposition: 96 h |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : CE50 (Daphnia pulex (Puce d'eau)): 5.8 mg/l
Durée d'exposition: 48 h |
| Toxicité pour les algues/plantes aquatiques | : ErC50 (Desmodesmus subspicatus (Algues vertes)): 4.89 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201 |
| Toxicité pour la daphnie et | : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1.04 mg/l |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

selon le Règlement sur les produits dangereux



Bovilis MH Single Shot RTU / MH + IBR Formulation

Version 6.1	Date de révision: 01/21/2026	Numéro de la FDS: 10876241-00017	Date de dernière parution: 12/08/2025 Date de la première parution: 10/24/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : Durée d'exposition: 21 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): 19 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Polymyxine B, sulfate (sel):

Évaluation écotoxicologique

Toxicité aiguë en milieu aquatique : Des effets toxiques ne doivent pas être exclus

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Des effets toxiques ne doivent pas être exclus

Persistance et dégradabilité

Composants:

Huile minérale blanche (pétrole):

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.
Biodégradation: 31 %
Durée d'exposition: 28 jr

Glycérine:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 92 %
Durée d'exposition: 30 jr
Méthode: Directives du test 301D de l'OECD

Formaldéhyde:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 99 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: Directive d'essais 301A de l'OCDE

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Glycérine:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -1.75

Formaldéhyde:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 0.35
Remarques: Calcul

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Bovilis MH Single Shot RTU / MH + IBR Formulation

Version 6.1	Date de révision: 01/21/2026	Numéro de la FDS: 10876241-00017	Date de dernière parution: 12/08/2025 Date de la première parution: 10/24/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus	:	Ne pas rejeter les déchets à l'égout. Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.
Emballages contaminés	:	Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage. Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Précautions spéciales pour les utilisateurs

Sans objet

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS	:	non établi(e)
CA. DSL	:	non établi(e)
IECSC	:	non établi(e)

Liste canadiennes

Aucune substance n'est soumise aux conditions ministérielles de l'article 84 de la LCPE.

Bovilis MH Single Shot RTU / MH + IBR Formulation

Version 6.1	Date de révision: 01/21/2026	Numéro de la FDS: 10876241-00017	Date de dernière parution: 12/08/2025 Date de la première parution: 10/24/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	: États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	: Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	: Canada. LEP Colombie Britannique
CA ON OEL	: Tableau de l'Ontario: Limites d'exposition professionnelle pris en vertu de la loi sur la santé et la sécurité au travail.
CA QC OEL	: Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
ACGIH / STEL	: Limite d'exposition à court terme
CA AB OEL / TWA	: Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA AB OEL / STEL	: Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes
CA AB OEL / (c)	: plafond de la limite d'exposition professionnelle
CA BC OEL / TWA	: Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA BC OEL / STEL	: limite d'exposition à court terme
CA ON OEL / C	: Valeur plafond (C)
CA ON OEL / LECT	: Limite d'exposition à court terme (LECT)
CA QC OEL / VEMP	: Valeur d'exposition moyenne pondérée
CA QC OEL / P	: Plafond

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemand de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; MERCOSUR - L'accord pour la facilitation du transport des marchandises dangereuses; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement

Bovilis MH Single Shot RTU / MH + IBR Formulation

Version 6.1	Date de révision: 01/21/2026	Numéro de la FDS: 10876241-00017	Date de dernière parution: 12/08/2025 Date de la première parution: 10/24/2022
----------------	---------------------------------	-------------------------------------	---

européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Date de révision : 01/21/2026
Format de la date : mm/jj/aaaa

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F